



## Assemblée générale

Distr. limitée  
4 octobre 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-sixième session**  
**Troisième Commission**

Point 108 de l'ordre du jour

**Développement social, y compris les questions relatives  
à la situation sociale dans le monde et aux jeunes,  
aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

### **Préparation et célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille**

#### **Note du Secrétariat**

Par sa résolution 2001/6 du 24 juillet 2001, le Conseil économique et social a recommandé à l'Assemblée générale d'adopter un projet de résolution intitulé « Préparation et célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille ». Le texte du projet de résolution est reproduit ci-après.

### **Préparation et célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions 44/82 du 8 décembre 1989, 47/237 du 20 septembre 1993, 50/142 du 21 décembre 1995, 52/81 du 12 décembre 1997 et 54/124 du 17 décembre 1999 concernant la proclamation, la préparation et la célébration de l'Année internationale de la famille,

*Considérant* que la préparation et la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille sont une bonne occasion d'attirer une nouvelle fois l'attention sur les objectifs de l'Année afin de renforcer la coopération à tous les niveaux sur les questions relatives à la famille et d'entreprendre des actions concertées en vue de renforcer les politiques et programmes axés sur la famille dans le cadre d'une approche intégrée et globale du développement,

*Estimant* que le suivi de l'Année internationale de la famille fait partie intégrante de l'ordre du jour et du programme de travail pluriannuel de la Commission du développement social jusqu'en 2004,



*Notant* le rôle actif que joue l'Organisation des Nations Unies en renforçant la coopération internationale en ce qui concerne les questions relatives à la famille, en particulier dans le domaine de la recherche et de l'information,

*Soulignant* qu'il importe d'intensifier et d'améliorer la coordination des activités des organismes des Nations Unies touchant les questions relatives à la famille de façon à contribuer pleinement à la préparation et à la célébration efficaces du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur le suivi de l'Année internationale de la famille et les préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille ainsi que des recommandations qu'il contient<sup>1</sup>;

2. *Demande instamment* aux gouvernements de considérer 2004 comme une année d'échéance lors de laquelle des résultats concrets devront avoir été obtenus pour identifier et préciser les questions intéressant directement les familles et mettre sur pied ou renforcer, selon le cas, des mécanismes pour planifier et coordonner les activités des organismes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales;

3. *Prie* la Commission du développement social de continuer d'examiner chaque année les préparatifs du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille dans le cadre de son ordre du jour et de son programme de travail pluriannuel jusqu'en 2004;

4. *Invite* les États Membres à envisager d'organiser des activités dans le cadre de la préparation de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille au niveau national;

5. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-septième session, par l'intermédiaire de la Commission du développement social et du Conseil économique et social, un rapport sur la préparation du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille à tous les niveaux.

---

<sup>1</sup> E/CN.5/2001/4.